

Actions de qualification et de requalification des salariés et des demandeurs d'emploi

Article 3.2

Opérations programmées

OPCA CHÔMAGE PARTIEL

Favoriser l'accès des salariés d'entreprises ayant recours au chômage partiel à des actions de formation.

28 mars 2014

Convention-cadre du 12 février 2013 – OPCA CP

Organisme bénéficiaire	Montant programmé le 28 mars 2013
AGEFOS PME	2 059 229 €
FAFIEC	797 389 €
FAFIH	264 604 €
OPCA DEFI	292 862 €
OPCAIM	23 432 172 €
OPCALIA	2 555 518 €
OPCALIM	386 926 €
OPCA TRANSPORTS	211 300 €
TOTAUX	30 000 000 €

Ces budgets concernent la maquette financière 2014 de la Convention cadre du 12 Février 2013.

AGEFOS PME

*Convention-cadre du 12 février 2013
OPCA CP*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

L'opération portée par AGEFOS PME s'inscrit dans la continuité son action, engagée depuis 2009 sur l'accord FUP-Etat et depuis 2010 sur la Convention Cadre, qui vise à favoriser l'accès et le financement d'actions de formation à des salariés dont l'entreprise a mis en œuvre des mesures de chômage partiel.

Dans un contexte où la hausse du nombre de défaillance d'entreprise a des répercussions directes en matière d'activité et de maintien dans l'emploi, l'opération menée par AGEFOS PME doit permettre aux entreprises en difficulté d'une part, de garder les compétences des salariés afin d'être en capacité de redéployer leur activité après la crise économique, d'autre part, de limiter les risques de ruptures d'emploi définitives. Elle doit également permettre aux salariés de développer leurs compétences et sécuriser leurs parcours professionnels en bénéficiant d'actions de formation.

L'objectif de cette opération est ainsi d'accompagner des stagiaires principalement de bas niveaux de qualification et issus de TPE/PME, notamment grâce à la poursuite du travail d'information et de sensibilisation opéré depuis 2010 auprès des entreprises adhérentes.

Résultats attendus

Nombre de participants : 2 839

Période de réalisation : 01/01/2013 au 31/12/2015

Nombre de participants de bas niveaux de qualification: 1 510

Nombre de TPE/PME : 2 349

Durée moyenne d'une action de formation : 40 heures.

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Les difficultés économiques rencontrées par les entreprises de la Branche nécessitent une mobilisation pour maintenir l'activité du secteur, ainsi que l'emploi des salariés. Le projet présenté par le FAFIEC vise à accompagner 530 salariés et poursuit plusieurs objectifs :

- améliorer l'employabilité et le maintien dans l'emploi des salariés les plus vulnérables face aux évolutions ;
- élever le niveau des qualifications et développer les compétences des salariés afin qu'ils puissent évoluer dans l'entreprise, dans leur secteur d'activité et au besoin faciliter une mobilité professionnelle interne ou externe.
- développer dans les entreprises une démarche d'anticipation, de préférence dans le cadre d'opérations collectives débouchant sur la définition d'actions leur permettant de faire face aux évolutions de l'emploi et de répondre aux besoins en compétences.

Résultats attendus

Nombre de participants : 530
Période de réalisation : du 01/01/2013 à 31/12/2015
Nombre de participants de bas niveaux de qualification: 5
Nombre de TPE/PME : 451
Durée moyenne d'une action de formation : 75 heures

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

En 2013, le FAFIH se positionne sur l'opération OPCA CP pour la première fois, afin d'accompagner des salariés d'entreprise, notamment des TPE et des PME, ayant recours au chômage partiel. Le projet a pour objectif d'anticiper les risques de perte d'emploi et de sécuriser les parcours professionnels. La période de réalisation s'étend du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015. Pour assurer le pilotage et le suivi de l'opération, l'OPCA compte mobiliser 27 salariés, répartis aux niveaux national et territorial, et prévoit de renforcer son partenariat avec les DIRECCTE et le FPSPP (réponse aux enquêtes et respect des conditions du contrôle de service fait).

Résultats attendus

Nombre de participants : 2 187
Période de réalisation : 01/01/2013 au 31/12/2015
Nombre de participants de bas niveaux de qualification: 1 638
Nombre de TPE/PME : 80
Durée moyenne d'une action de formation : 70 heures

OPCA DEFI

*Convention-cadre du 12 février 2013
OPCA CP*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

L'opération vise 798 participants, elle a pour objectif de favoriser l'accès et le financement d'actions de formation à des salariés dans un contexte de chômage partiel. L'idée est de permettre la réalisation d'actions visant à accompagner les salariés et les entreprises particulièrement affectés par la crise et de favoriser l'accès des salariés à la formation pour garantir leur qualifications ou requalification. Le but est de permettre aux entreprises de mettre à profit les réductions d'activité pour former leurs salariés, anticiper les risques de rupture d'emploi et sécuriser les parcours professionnels.

Résultats attendus

Nombre de participants : 798
Période de réalisation : 01/01/2013 au 31/12/2014
Nombre de participants de bas niveaux de qualification: 392
Nombre de TPE/PME : 670
Durée moyenne d'une action de formation : 28 heures

OPCAIM

*Convention-cadre du 12 février 2013
OPCA CP*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Cette opération s'inscrit dans la continuité de celle programmée en 2012. Ses objectifs sont : maintenir les salariés dans l'entreprise, leur fournir les certificats, titres ou diplômes nécessaires notamment en cas de changement d'activité de l'entreprise ou d'adaptation des activités aux mutations du marché. L'opération a pour objectif global d'anticiper les risques de rupture d'emploi et de sécuriser les parcours professionnels.

Elle est construite en trois types d'actions : CQPM/CQPI industriel / non industriel ; formations industrielles ; formations non industrielles.

Elle s'articule autour de trois problématiques : maintenir à niveau les compétences ; développer les compétences pour accompagner les mutations ; se doter de compétences nouvelles pour accompagner les reconversions industrielles.

Résultats attendus

Nombre de participants : 55 014

Période de réalisation : 01/01/2013 – 31/12/2015

Nombre de participants de bas niveaux de qualification : 37 581

Nombre de TPE/PME : 15 002

Durée moyenne d'une action de formation : 19,5 heures

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Cette opération s'inscrit dans la continuité des actions engagées par OPCALIA pendant la période 2009 – 2012 et l'année 2013 qui visaient l'accompagnement des salariés et des entreprises ayant mis en place des mesures de chômage partiel. A travers cette nouvelle opération, OPCALIA souhaite renforcer son engagement pour accompagner les secteurs et les entreprises dans les territoires en difficulté directement touchés par la crise afin de favoriser le maintien dans l'emploi des salariés, d'anticiper les éventuelles reconversions professionnelles et de sécuriser leurs parcours de formation.

Au vu du retour d'expérience constaté et du contexte de crise accentué auquel sont actuellement confrontées les secteurs et les entreprises adhérentes d'OPCALIA, l'OPCA souhaite conforter son action, afin d'accompagner des entreprises confrontées à une situation de chômage partiel en métropole et dans les DOM et favoriser ainsi l'accès à la formation de 6 098 salariés. OPCALIA concitera ses efforts sur certaines branches et secteurs d'activité (transport aérien, verre mécanique, industrie textile – chaussure) et sur des régions plus particulièrement sinistrées (Franche-Comté, Poitou-Charentes, Pays de Loire, Bretagne, Nord Pas de Calais ...).

Résultats attendus

Nombre de participants : 6 098

Période de réalisation : 01/01/2013 – 31/12/2014

Nombre de participants de bas niveaux de qualification: 3 470

Nombre de TPE/PME : 99

Durée moyenne d'une action de formation : 30 heures.

OPCALIM

*Convention-cadre du 12 février 2013
OPCA CP*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

A travers cette nouvelle opération, OPCALIM se propose d'accompagner les salariés du secteur agroalimentaire afin de favoriser le maintien dans l'emploi des salariés et d'anticiper les éventuelles reconversions professionnelles.

En effet, face aux annonces de suppressions d'emploi, aux activités saisonnières très marquées qui conduisent certaines professions à gérer une baisse d'activité, le secteur souhaite recourir au chômage partiel et mettre à profit ces périodes pour que les salariés se forment, afin de sécuriser les parcours et le maintien dans l'emploi ou l'employabilité.

Ainsi, OPCALIM se donne comme objectif de former 181 salariés en situation de chômage partiel dont les priorités ont été définies dans l'accord interbranche relatif à la professionnalisation au droit individuel à la formation des entreprises des industries alimentaires signé le 27 février 2013. Il s'agit notamment de formations aux métiers des industries alimentaires, maintenance technique, respect de l'environnement et prévention des risques industriels, gestion des entreprises, etc.

Résultats attendus

Nombre de participants : 181

Période de réalisation : 01/01/2013 – 31/01/2014

Nombre de participants de bas niveaux de qualification : 131

Nombre de TPE/PME : 169

Durée moyenne d'une action de formation : 42 heures.

OPCA TRANSPORTS

*Convention-cadre du 12 février 2013
OPCA CP*

FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

Résumé

Compte tenu de la conjoncture actuelle, certaines entreprises sont contraintes de recourir au chômage partiel suite à la suspension de tout ou partie de leur activité et/ou exploitation. Au cours de cette période, elles engagent au bénéfice de leurs salariés, des actions de professionnalisation sur certains métiers, afin qu'ils puissent bénéficier d'une mobilité interne dans une des sociétés d'un même groupe ou bien profiter de cette formation pour engager un projet de mobilité externe.

L'OPCA-TRANSPORTS se mobilise pour sécuriser les parcours professionnels. Il coordonnera son action avec l'ensemble des partenaires locaux et nationaux en vue d'accompagner 575 salariés en situation de chômage issus d'entreprise ayant mis en œuvre une période de Chômage Partiel ou procédé à une réduction d'activité dans le cadre des différents modes d'aménagements du temps de travail prévus par la législation en vigueur.

Résultats attendus

Nombre de participants : 575

Période de réalisation : 01/01/2013 au 31/12/2015

Nombre de participants de bas niveaux de qualification: 242

Nombre de stagiaires issus de TPE/PME : 110

Durée moyenne d'une action de formation : 70 heures.